



Alerte à la pollution : circulation réglementée ce lundi 26 février 2018

**Opération de sensibilisation aux modes actifs ce 26 février de
17h30 à 19h rue d'Alsace-Lorraine**

Depuis quelques jours à Toulouse, la qualité de l'air est classée mauvaise et le seuil d'alerte a été déclenché avec des mesures sur la circulation routière. En dehors de ces pics, la situation de fond reste mauvaise selon l'organisme de référence ATMO Occitanie : « les valeurs limites pour la santé ne sont pas respectées pour les particules fines et le dioxyde d'azote ». **Les transports motorisés sont les principaux responsables de cette pollution.** Etudes après études, les conséquences directes sur les maladies respiratoires et la surmortalité se confirment selon l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) : elle évalue à **deux années d'espérance de vie perdues pour une personne en bonne santé de 30 ans.**

Cette pollution de l'air n'est pas une fatalité, des solutions existent, et elles doivent être promues : restriction de l'usage de la voiture individuelle, mise en œuvre de moyens de transports en commun performants et fiables, aménagements cyclables, incitations financières à l'usage du vélo... Parmi celles-ci, **la marche à pied et le vélo sont les plus faciles et les moins coûteuses à mettre en œuvre, pour peu que la volonté politique soit présente.**

Afin de rappeler que la marche à pied et le vélo non seulement ne polluent pas mais sont bons pour la santé, les militants de 2 pieds 2 roues distribueront aux cyclistes et aux piétons **des pseudo-vignettes Crit'air spéciales vélo et marche à pied** ce lundi 26 février, rue d'Alsace Lorraine, de 17h30 à 19h, au croisement de la rue de Metz, face aux Augustins.

Pour plus d'informations, contacter :
Guillaume Crouau, président, 06 98 88 47 80

